



## La dissolution du CNT pour donner un sens au sacrifice du peuple centrafricain.

Après la démission du chef de l'Etat et du premier ministre de la transition, il faut dissoudre le CNT pour donner du sens au sacrifice consenti par le peuple centrafricain.

La conspiration des forces du mal contre notre pays n'a pas fonctionné, tant, la mobilisation de la population était forte et sans relâche aussi bien à l'intérieur du pays qu'à travers celle de la diaspora centrafricaine qui est installée à l'étranger. Le courage, la ferme détermination, les fortes pressions exercées sur les différents protagonistes qui se sont réunis à Ndjamena pour revendiquer le départ immédiat du chef de l'Etat et du premier ministre de la transition a fini par l'emporter.

Le sacrifice consenti par tous nos concitoyens au mépris de leur vie respective pour sauver la nation du risque de partition du pays force désormais le respect et consacre l'avènement prochain d'une nouvelle ère en Centrafrique. Il ne fait pas de doute que notre pays est sur le bon chemin pour renaître de ces cendres. Désormais, nous savons que lorsque nous sommes unis pour défendre notre nation, nous pouvons faire reculer les ennemis de notre peuple, puissants soient-ils.

Ce premier acte héroïque et indiscutablement salutaire de notre peuple tout entier constitue et démontre une volonté manifeste d'amorcer en profondeur la résolution de cette crise, même s'il a été obtenu après moult péripéties et tergiversations politiciennes qui ont mises à nu et discrédité définitivement la classe politique centrafricaine, notamment celle qui devait conduire la transition.

La logique inhérente et compréhensible pour résoudre en profondeur cette crise serait également de dissoudre le Conseil National de Transition dont on se souvient encore de la manière à laquelle ont été cooptés les membres puis les en-dessous de l'élection de son président. Par ailleurs, on peut relever le mutisme caractérisé des membres de cette assemblée lorsque la population était livrée à elle-même.

Si la légalité dont se réclame les membres du CNT et son président il y'a, elle ne doit provenir que d'une certaine légitimité. La légalité n'est rien d'autre que la consécration de la légitimité, qui, elle-même consacre la légalité. Or, la légalité du CNT est d'une toute autre nature en ce sens qu'elle ne repose uniquement et antérieurement que sur des stratagèmes politiciens, lesquels nous avons hélas dénoncé en vain (cooptation des membres, achats de consciences pour l'élection du président du CNT...)

Cette victoire est celle du peuple centrafricain et seulement pour le peuple centrafricain contre une classe politique corrompue, collaborationniste, incompétente, démagogue et à jamais discrédité.

Elle doit être gravée dans le marbre de l'histoire centrafricaine. La classe politique défaillante n'est plus représentative et n'incarne plus les revendications de notre peuple. C'est pourquoi on doit prendre en compte et considérer ce lourd tribut de sang versé par notre peuple par la faute de cette classe politique défaillante.

En définitive et au regard de ces éléments objectifs, le Mouvement citoyen Fini Kodé propose :

### **Conditions générales**

1° Dissolution de l'actuel Conseil National de Transition

2° Les principales personnalités de la transition ne doivent pas être des acteurs majeurs ou partisans d'un groupe quelconque dans les crises politico militaires qui ont secoué ces vingt-cinq (25) dernières années notre pays.

3° Elles ne doivent pas non plus être membre d'un parti politique qui a géré le pays depuis ces vingt-cinq dernières années.

4° Elles doivent jouir d'une certaine crédibilité et d'une intégrité morale.

5° les militaires en activité sont exclus des fonctions politiques.

### **Propositions :**

#### **1<sup>ère</sup> hypothèse**

1° Mise en place d'un nouveau Conseil National de transition.

Election d'un nouveau président du CNT. Elargissement de la liste des candidatures à tous les centrafricains qui désirent se présenter au-delà des membres du CNT.

2° Mise en place d'un conseil exécutif provisoire qui gouverne. Composé de 5 personnalités hors assemblée (Défense, intérieur, justice/réconciliation, administration du territoire, santé/humanitaire)

Un président du Conseil élu par ses pairs.

Décision collégiale du Conseil exécutif.

3° Outre les cinq (5) ministères, il faudrait favoriser une promotion interne. Le fonctionnaire le plus haut gradé dans la hiérarchie devient le chef de son département durant la transition. Ex: Le chef du département des transports ou des mines est le fonctionnaire le plus gradé. Il rend compte à la fin de la transition de sa gestion.

#### **2<sup>e</sup> hypothèse**

1° Faire élire un nouveau président par le CNT. Il doit faire consensus autour de son nom et incarner l'union pour pouvoir rassembler les centrafricains. Il ne décide de rien, son rôle est purement symbolique. Il est le représentant d'un certain ordre moral. Incarne la continuité de l'Etat.

2° Nommer un premier ministre technocrates qui doit connaitre les arcanes de l'administration et de la gestion publique. Soit, une personnalité de la société civile, soit un administrateur civil apolitique et respecter.

Pourquoi pas un novice qui serait encadré par les techniciens et experts internationaux.

**Pour le bureau Exécutif**

Franck SARAGBA